

Vers une nouvelle politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue pour faire du Québec une société apprenante

Avant-projet de recommandations relatives à une politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue

SEPTEMBRE 2024 • ICEA.QC.CA

Ce document évolutif sera soumis à des consultations et largement diffusé dans le milieu de l'éducation des adultes et de la formation continue.

La première version de ce document a été adoptée par le conseil d'administration de l'ICÉA le 24 septembre 2024.

Conception graphique : Katarina Soskic Illustration : Mylène Choquette



Attribution — utilisation non commerciale — Partage dans les mêmes conditions 4.0 international CC BY-NC-SA 4.0



5000 d'Iberville, bureau 304, Montréal (Québec) H2H 2S6 www.icea.qc.ca | 514 948-2044

Table des matières

- 4 Résumé 6 Avant-projet de recommandations **Préambule** 6 Les assises et les fondements d'une politique pour une société apprenante Une politique répondant aux grands défis auxquels font face les adultes 10 13 Une politique sollicitant tous les lieux et milieux d'apprentissage d'un écosystème en expansion d'éducation des adultes 15 Une politique qui s'attaque à des défis et des enjeux d'importance en éducation des adultes et qui prend les moyens de les relever 18 Des dispositifs de portée intersectorielle concrétisant une société apprenante en phase avec les enjeux et les défis d'apprentissage 19 Une gouvernance repensée de l'éducation des adultes 21 La reconnaissance de tous les apprentissages 22 Un accès élargi à l'éducation par des stratégies de conciliation études-travail et vie personnelle 23 Un statut renforcé de bien public et de bien commun pour l'éducation des adultes 24 Des conditions réunies pour la mise en œuvre de la future politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue Liste des recommandations
- 26
- Des questions pour alimenter la réflexion 31
- Pour aller plus loin 31
 - Travaux récents de l'ICÉA 31

Résumé

Ce texte présente un avant-projet de recommandations en vue de l'élaboration d'une nouvelle politique d'éducation des adultes et de formation continue par le gouvernement du Québec. L'objectif de ces recommandations est de transformer le Québec en une «société apprenante», où l'apprentissage tout au long et au large de la vie – considéré comme un bien commun – est au cœur du développement individuel et collectif.

Les recommandations s'articulent autour de plusieurs axes clés : l'adoption d'une approche intersectorielle rassemblant différents ministères et secteurs pour répondre aux défis contemporains (technologiques, environnementaux, démographiques), l'accessibilité et l'équité dans l'éducation pour tous les adultes, et l'inclusion des groupes marginalisés ou vulnérables. La reconnaissance des acquis non formels et informels est également un point central, avec l'introduction de dispositifs tels que les microcertifications.

L'avant-projet souligne l'importance d'une gouvernance concertée, le développement des villes apprenantes et des territoires apprenants ainsi que le rôle du secteur public. Enfin, la future politique doit inclure un financement suffisant et prévoir un suivi rigoureux pour assurer sa mise en œuvre et son succès. L'ensemble des recommandations vise à promouvoir un accès égal à l'éducation des adultes et à préparer la société québécoise aux défis futurs.

De grands principes sur lesquels **NOTRE ARGUMENTAIRE** une future politique doit s'appuyer **SE DÉVELOPPE AUTOUR:** Des personnes dont il faut se soucier prioritairement Des besoins et des grands défis d'apprentissage Des lieux, des milieux et des approches Des grands enjeux et défis en éducation des adultes Des dispositifs de portée intersectorielle D'éléments essentiels pour la mise en œuvre de la politique

Avant-projet de recommandations

Préambule



DES CHANGEMENTS JUSTIFIANT L'ADOPTION D'UNE NOUVELLE POLITIQUE GOUVERNEMENTALE D'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE FORMATION CONTINUE

Vingt-deux ans se sont écoulés depuis l'adoption, en mai 2002, de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue¹. Depuis, le Québec – à l'instar d'autres sociétés – a connu d'importantes transformations. Aujourd'hui, il est confronté à des défis majeurs sur les plans environnemental, technologique et démographique.

De plus, le rôle et l'importance de l'éducation des adultes dans la société sont en transformation. En effet, l'éducation des adultes apparaît plus que jamais nécessaire alors que nous faisons face à différentes crises, notamment écologiques, qui, pour être surmontées, impliquent de la part des individus de développer de nouvelles compétences dans divers aspects de leur vie quotidienne (finance, santé, environnement, citoyenneté numérique, etc.).

Par ailleurs, le domaine de l'éducation des adultes a lui-même beaucoup évolué. Nous assistons à une diversification des lieux et des modes d'apprentissage, à l'essor de la formation en ligne et des plateformes numériques, notamment celles développées par le secteur privé des technologies éducatives (edtechs) en pleine expansion. Par ailleurs, l'offre de formations courtes et de microcertifications a considérablement augmenté. En outre, la complexité accrue de l'écosystème

éducatif s'accompagne d'une diversification des approches pédagogiques et les parcours d'apprentissage deviennent de plus en plus personnalisés et flexibles, répondant aux besoins variés des individus.

Il y a également des changements entre les segments, c'est-à-dire entre les différentes composantes du milieu de l'éducation des adultes. Des activités et travaux récents de l'ICÉA ont mis en évidence le souhait de « faire ensemble » de ces différentes composantes, mais aussi l'importance de mieux se connaître, de créer des ponts et des passerelles pour favoriser la collaboration et la concertation.

Par ailleurs, les conditions de vie des adultes se diversifient et se complexifient, générant de nombreux obstacles à leur participation à des activités de formation ou d'apprentissage, devenues pourtant cruciales dans une société où les connaissances et les compétences sont au cœur du développement individuel et collectif. Si la mise à jour continue de nos acquis est une nécessité pour tous les individus, certains groupes de la population demeurent à risque de marginalisation ou vivent déjà des situations d'exclusion. Cela rappelle que le droit à l'éducation pour tous les adultes demeure un défi majeur à relever.

¹ Gouvernement du Québec (2002). Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue. Apprendre tout au long de la vie. https://cdn-contenu.guebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/education/adultes/Politique-gouvernementale-education-adultes-formation-continue.pdf

UNE ACTION GOUVERNEMENTALE EN ÉDUCATION DES ADULTES QUI DOIT ÊTRE MIEUX COORDONNÉE

Plusieurs ministères et organismes gouvernementaux interviennent en éducation des adultes. Cette dernière est abordée dans plusieurs politiques et documents gouvernementaux. Mentionnons la Politique de la réussite éducative, adoptée en 2017, ou encore la Stratégie nationale sur la maind'œuvre 2018-2023. Certains documents gouvernementaux comme le Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026 ou encore le Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 2022-2027 ciblent des secteurs en particulier. D'autres, comme le Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur, portent sur des questions qui interpellent et intéressent l'ensemble des secteurs de l'éducation des adultes, mais s'adressent seulement à certains d'entre eux. D'autres reconnaissent l'importance de développer la littératie des adultes dans un secteur particulier. C'est le cas de la Politique gouvernementale de prévention en santé (2016) avec la littératie en santé.

Toutefois, il n'y a pas de véritable coordination de cette action. Alors que les adultes ont besoin de développer des compétences utiles à la vie et au travail dans une foule de domaines (santé, finance personnelle, numérique et intelligence artificielle, développement durable, etc.), il importe d'adopter une approche interministérielle pour impliquer tous les ministères concernés.



NOTRE OBJECTIF AVEC **CET AVANT-PROJET DE** RECOMMANDATIONS

En prévision de la consultation que le gouvernement organisera dans les prochains mois sur une nouvelle politique d'éducation des adultes et de formation continue, l'ICÉA présente cet avant-projet de recommandations². Nous souhaitons discuter de celui-ci avec les parties prenantes concernées avant l'adoption finale des recommandations qui seront soumises par l'Institut au gouvernement lors de la consultation.

Tandis que les organisations représentant les divers secteurs de l'éducation des adultes formuleront des priorités ancrées dans leurs réalités spécifiques, l'ICÉA propose des recommandations à portée intersectorielle. Celles-ci visent à renforcer l'impact systémique de l'éducation des adultes dans plusieurs secteurs, afin de mieux répondre aux grands défis d'apprentissage contemporains auxquels sont confrontés les adultes.

Il importe de faire du Québec une société apprenante, une société où l'apprentissage tout au long de la vie est un bien commun à renforcer et à préserver. Les propositions de cet avant-projet de recommandations s'inscrivent dans cette démarche afin de contribuer à la réalisation de ce projet collectif qui justifie l'adoption d'une nouvelle politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue en phase avec les enjeux d'apprentissage de notre époque.



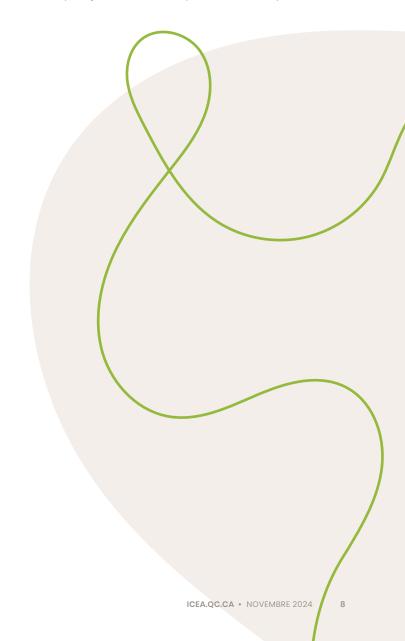
² Onze recommandations sont présentées dans ce document. Elles sont numérotées pour faciliter la lecture et la discussion et non par ordre de priorité.

Les assises et les fondements d'une politique pour une société apprenante

Une politique d'éducation des adultes et de formation continue en phase avec les enjeux et les défis d'apprentissage de notre époque repose sur des assises et des fondements parmi lesquels on compte une approche intersectorielle et interministérielle centrée sur l'apprentissage tout au long et au large de la vie. Dans cette perspective, l'apprentissage est un processus qui se déroule à tous les âges (tout au long de la vie) et qui embrasse toutes les dimensions de la vie (tout au large de la vie)³.

Cette politique doit aussi reposer sur une vision du bien public et du bien commun⁴. Une politique favorisant le bien public préconise l'intérêt général. Affirmer que l'éducation des adultes est un bien public implique qu'elle bénéficie à la société dans son ensemble et que l'État et les pouvoirs publics jouent un rôle de premier plan. L'éducation des adultes considérée comme un bien public demande que les personnes apprenantes soient au centre, qu'elles soient impliquées dans les processus de décision les concernant et dans la construction des politiques publiques. La notion de bien commun renvoie elle aussi à l'idée d'intérêt général. « Un bien est commun lorsque, en raison de l'intérêt général, il appartient [à toutes] et à tous »5. Il est donc moins susceptible de disparaître et moins vulnérable aux changements et aux décisions politiques. C'est un bien qui est laissé en héritage aux générations suivantes. Le partage des responsabilités est nécessaire pour assurer son accès et sa pérennité.

En renforçant le statut de bien public et de bien commun de l'éducation des adultes, on est à même de favoriser l'accès à l'éducation pour toutes et tous, et la réponse aux besoins diversifiés des apprenantes et des apprenants adultes. Les principes d'équité et de développement durable soustendent l'ensemble des recommandations, visant à garantir des possibilités équitables d'apprentissage et à contribuer à un avenir plus juste et résilient pour la société québécoise.



³ Nous nous inspirons ici de la vision du Conseil supérieur de l'éducation. Voir : Conseil supérieur de l'éducation (2016). L'éducation populaire : mise en lumière d'une approche éducative tout au long et au large de la vie, Québec, Le Conseil, 227 p. https://www.cse.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2016/11/50-0492-AV-leducation-populaire.pdf

⁴ Voir: UNESCO (2015). Repenser l'éducation: vers un bien commun mondial. Paris, UNESCO. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000232696/ PDF/232696fre.pdf.multi

⁵ Proulx, J.-P. (2004). « L'éducation, un bien commun très particulier », Éthique publique 6(1). https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.2053

Nous recommandons au gouvernement d'adopter une politique d'éducation des adultes et de formation continue reposant sur **les principes** suivants :



Approche intersectorielle et interministérielle

Promouvoir une collaboration entre plusieurs secteurs et ministères pour répondre aux enjeux complexes de l'éducation des adultes.



Apprentissage tout au long de la vie

Encourager l'accès continue à des occasions d'apprendre, d'acquérir des compétences et de les mettre à jour dans un monde en constante évolution.



Vision du bien public et du bien commun

Positionner l'éducation des adultes comme un levier de développement collectif, renforçant la cohésion sociale et la démocratie.



Accessibilité et équité

Garantir que toutes les personnes, indépendamment de leur statut socio-économique, de leur origine, de leur sexe, de leur genre, etc., peuvent apprendre et se former tout au long de leur vie.



Autonomie et capacité d'agir

Mettre les besoins des apprenant·e·s adultes au centre des politiques en créant des environnements favorisant leur épanouissement et leur contribution active à la société.



Vivre-ensemble et développement durable

Intégrer les principes du vivreensemble et du développement durable, afin de bâtir une société résiliente face aux défis sociaux et environnementaux.

Une politique répondant aux grands défis auxquels font face les adultes

Une future politique d'éducation des adultes et de formation continue doit intégrer la diversité des réalités géographiques, générationnelles et des besoins éducatifs spécifiques des individus, en particulier ceux des groupes en situation de vulnérabilité. En outre, elle doit tenir compte des réalités régionales, rurales, urbaines et nordiques pour bien comprendre les défis d'alphabétisation et de littératie numérique ainsi que les besoins spécifiques des différentes générations d'adultes. Il est crucial de prêter attention aux groupes à risque d'exclusion, tels que les personnes peu alphabétisées, les personnes aînées, les personnes immigrantes, les personnes en situation de handicap ou en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, les personnes en situation de pauvreté ou incarcérées, les populations autochtones et les jeunes adultes.



Nous recommandons au gouvernement de développer une politique d'éducation des adultes et de formation continue qui tienne compte de la diversité des réalités géographiques, générationnelles et des besoins éducatifs spécifiques des populations. Cette politique doit prioriser les groupes en situation de vulnérabilité ou à risque d'exclusion, en intégrant les réalités suivantes :

Réalités géographiques

Régionales, rurales, urbaines et nordiques (y compris les communautés conventionnées et non conventionnées).

Réalités générationnelles

Les manières d'apprendre et les besoins évoluent selon les générations. Une politique doit répondre aux besoins d'apprentissage différenciés selon les générations: les jeunes adultes, les adultes au cœur de leur vie active, ceux qui ont de multiples responsabilités familiales, les adultes à l'aube de la retraite ou retraités, les personnes ainées, etc.



Les besoins spécifiques de différentes populations et de groupes vulnérables

Porter une attention particulière aux personnes peu alphabétisées, aux personnes exclues du virage numérique, aux personnes immigrantes, aux personnes handicapées ou en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, aux personnes en situation de pauvreté, incarcérées, aux populations nordiques et rurales, aux membres des Premières Nations, aux jeunes adultes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF), dont ceux encadrés par la DPJ, etc.

Cette politique devra garantir l'accès équitable à l'éducation pour tous les adultes, tout en visant l'autonomie et la participation active de chacun à la société québécoise.

Par ailleurs, à notre époque, il est stratégique que les adultes puissent acquérir des connaissances et développer des compétences essentielles pour vivre, s'épanouir et travailler dans un contexte de changements technologiques et de crise climatique. Pratiquement toutes les sphères de la vie quotidienne comportent des exigences accrues de connaissances et de compétences. Cela inclut de nombreux domaines tels que l'éducation financière, aux médias et à l'information, à la citoyenneté, à la santé, à l'environnement, à l'alimentation, au numérique et à l'intelligence artificielle, à la paix et à la résolution pacifique des conflits, etc. De plus, tous les adultes doivent maîtriser des compétences de base comme la littératie, la numératie et les compétences numériques.

Nous recommandons au gouvernement d'élaborer une politique d'éducation des adultes et de formation continue qui réponde aux demandes croissantes de connaissances et de compétences dans le contexte des défis actuels.

Cette politique doit permettre aux adultes de développer des compétences essentielles pour vivre, s'épanouir et s'adapter dans un monde en constante évolution.

Une politique en phase avec les enjeux d'apprentissage d'une société apprenante doit mettre en place les conditions pour que toute personne acquière les connaissances et développe des compétences utiles à la vie, dans les domaines suivants :

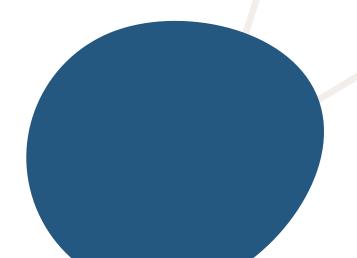
- 1. L'éducation financière et à la consommation ;
- 2. L'éducation aux médias et à l'information :
- 3. L'éducation à la citoyenneté et à la paix;
- 4. L'éducation à la pensée critique et à la citoyenneté numérique;
- 5. L'éducation au vivre-ensemble;
- 6. L'éducation à la santé physique et mentale;
- 7. L'éducation à l'environnement, au développement durable et aux changements climatiques ;
- 8. L'éducation au numérique et à l'intelligence artificielle ;
- 9. L'éducation à diverses responsabilités familiales, comme le rôle parental, la proche-aidance, etc.
- 10. Etc.

En outre, la maîtrise des compétences de base (littératie, numératie, compétences numériques) doit être assurée pour tous les adultes. Cette politique doit ainsi préparer les adultes à affronter les défis technologiques, économiques et climatiques de notre époque en leur fournissant les outils nécessaires à leur épanouissement personnel, professionnel et citoyen.



Une politique sollicitant tous les lieux et les milieux d'apprentissage d'un écosystème en expansion d'éducation des adultes

Une nouvelle politique d'éducation des adultes et de formation continue doit reconnaître la diversité des secteurs et des lieux d'apprentissage, notamment le réseau public (centres d'éducation des adultes, centres de formation professionnelle, cégeps, universités), le milieu syndical, communautaire et associatif (alphabétisation, éducation populaire, soutien à l'obtention d'un DES ou d'une formation professionnelle, etc.), l'économie sociale (insertion, francisation, etc.), les institutions culturelles (bibliothèques, musées, etc.), les tiers lieux (Fab Labs, médialabs, etc.) et la formation en milieu de travail. Ces espaces contribuent de manière complémentaire à l'éducation des adultes, chacun proposant des approches et des possibilités spécifiques. La politique doit donc intégrer et renforcer ces complémentarités pour mieux répondre aux besoins d'apprentissage des adultes.



Nous recommandons au gouvernement d'adopter une politique qui mobilise l'ensemble des lieux et des milieux d'apprentissage ainsi que des approches qui font partie de l'écosystème de l'éducation des adultes et de la formation continue afin de répondre aux enjeux et aux défis contemporains d'apprentissage des adultes.

Cette politique doit reconnaître les contributions complémentaires du réseau public (centres d'éducation des adultes, centres de formation professionnelle, cégeps, universités, etc.), du milieu syndical, communautaire et associatif (alphabétisation, éducation populaire, soutien à l'obtention d'un DES ou d'une formation professionnelle, développement de l'employabilité, défense de droits, environnement, etc.), de l'économie sociale (insertion, francisation, etc.), des institutions culturelles (bibliothèques, musées, etc.), des tiers lieux (Fab Labs, médialabs, espaces de cotravail, etc.), des entreprises (formation en milieu de travail), etc. En renforçant ces collaborations, la politique pourra mieux répondre aux besoins d'apprentissage tout au long de la vie et mieux préparer les adultes à faire face aux défis de notre époque.

Une politique qui s'attaque à des défis et à des enjeux d'importance en éducation des adultes et qui se donne les moyens de les relever

Tout comme notre société, l'éducation des adultes est en transformation. Il est essentiel qu'une politique reconnaisse les divers enjeux et défis en éducation des adultes, et qu'elle prenne les mesures nécessaires pour les relever. Cela inclut la gouvernance de l'éducation des adultes, le rôle de l'État, du secteur privé, des villes et des territoires. L'accès à l'éducation, la gestion des parcours d'apprentissage tout au long de la vie, la reconnaissance des acquis et des compétences, y compris les acquis expérientiels, sont également des enjeux clés. Le financement des secteurs et des programmes et le soutien adéquat des individus en sont d'autres. Enfin, l'intégration de l'intelligence artificielle et ses implications éthiques nécessitent une attention particulière.

Nous recommandons au gouvernement de **reconnaître et d'aborder les enjeux et les défis contemporains essentiels**

à une politique d'éducation des adultes et de formation continue ambitieuse et inclusive. Ces défis incluent de :



REPENSER LA GOUVERNANCE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

Gouvernance globale et partagée

Mettre en place des mécanismes assurant une réponse coordonnée aux besoins d'apprentissage des adultes et sollicitant les parties prenantes concernées à tous les niveaux.



CLARIFIER LE RÔLE DE CERTAINS ACTEURS

Rôle de l'État

Renforcer l'engagement de l'État et des municipalités dans l'offre d'éducation des adultes ainsi que dans la coordination de la réponse apportée aux besoins d'apprentissage des adultes.

Rôle du secteur privé

Clarifier et encadrer le rôle du privé dans l'éducation des adultes.



SOUTENIR LES ORGANISMES ET LES INDIVIDUS

Financement des organisations et programmes

Garantir un financement à la hauteur des besoins pour les organisations et les programmes.

Soutien des individus

Assurer aux individus le soutien nécessaire (accompagnement, orientation, soutien financier, psychosocial, etc.).



ACCROÎTRE L'ACCÈS, LA PERSÉVÉRANCE ET LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES

Accès à l'éducation

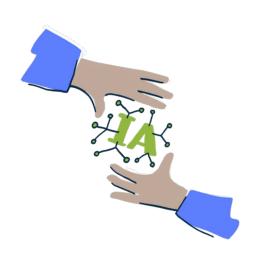
Améliorer l'accès équitable à l'éducation pour tous les adultes.

Gestion des parcours d'apprentissage

Faciliter la gestion des apprentissages tout au long de la vie pour les individus et les organisations.

Reconnaissance des acquis et des compétences

Assurer une reconnaissance complète des compétences, y compris des acquis expérientiels.



ENCADRER L'APPORT DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EN ÉDUCATION DES ADULTES

Intelligence artificielle et éthique

Intégrer de manière responsable et prudente (principe de précaution) l'intelligence artificielle, tout en abordant les enjeux éthiques qu'elle soulève (par exemple, les enjeux de propriété intellectuelle, les biais existants, etc.).

Cette politique devra s'appuyer sur ces éléments pour répondre aux besoins d'apprentissage contemporains et préparer la société québécoise à relever les défis de l'avenir.

Des dispositifs de portée intersectorielle concrétisant une société apprenante en adéquation avec les enjeux et les défis d'apprentissage

De manière pratique, la nouvelle politique d'éducation des adultes et de formation continue doit adopter une approche globale et concertée pour coordonner les actions des différents ministères et organismes gouvernementaux. Elle doit renforcer le rôle des municipalités en tant que « villes apprenantes » ou « territoires apprenants » et promouvoir la reconnaissance des acquis non formels et informels, notamment à travers des microcertifications et des badges numériques. La politique doit aussi mettre l'accent sur la conciliation études-travail et vie personnelle pour répondre aux besoins spécifiques des personnes apprenantes. Elle devrait valoriser l'éducation des adultes en tant que bien public et bien commun, en renforçant le réseau public et en développant des ressources éducatives libres. De même, un financement adéquat est essentiel pour répondre aux besoins variés des adultes et des organisations. Enfin, des mécanismes de suivi et d'évaluation ainsi que la production et l'utilisation de données ouvertes sont nécessaires pour assurer la mise en œuvre efficace de cette politique.

Dans cet esprit, nous proposons la mise en place des dispositifs suivants que nous croyons en mesure de dynamiser le virage vers une société apprenante.

Nous recommandons qu'une politique mette en place une **instance interministérielle de coordination de l'éducation des adultes** adoptant une approche globale et concertée pour orienter et planifier ce qui se fait en éducation des adultes dans les différents ministères et organismes gouvernementaux.

Une gouvernance repensée de l'éducation des adultes

Plusieurs ministères et organismes gouvernementaux agissent en éducation des adultes. Toutefois, leurs actions ne sont pas coordonnées. Alors que les adultes ont besoin de développer des compétences utiles à la vie et au travail dans une foule de domaines (santé, finance personnelle, numérique, intelligence artificielle, développement durable, etc.), il importe d'adopter une approche interministérielle pour impliquer tous les ministères concernés.



Nous recommandons qu'une politique reconnaisse l'apport essentiel des municipalités en matière d'éducation et d'apprentissage des adultes, et qu'elle soutienne la création de villes apprenantes et le développement de territoires apprenants au Québec.

Les municipalités offrent une foule de services éducatifs aux populations. Elles sont en général beaucoup plus proches des populations que les autres paliers de gouvernement. Cette gouvernance de proximité est essentielle. De nombreuses formes de collaborations s'y développent entre les élu·es et les citoyen·ennes, entre le milieu scolaire, le milieu des affaires et les organismes communautaires. La création de villes apprenantes⁶ est une façon de renforcer la collaboration entre les différents acteurs et d'encourager l'éducation des adultes, une composante de l'apprentissage tout au long de la vie. Pour tenir compte de la diversité du territoire québécois et de ses différentes régions, le développement de territoires apprenants⁷ est complémentaire. Dans une ville apprenante ou un territoire apprenant, on promeut la création de partenariats et la collaboration entre tous les acteurs des différents secteurs, ce qui implique le partage et la mise en commun de ressources, de savoirs, de compétences, afin de rendre possible l'apprentissage tout au long de la vie. Ainsi, l'apprentissage sous toutes ses formes et tout au long de la vie est placé au cœur des stratégies de développement des territoires.

apprenants

The set to know th

⁶ Voir le réseau mondial des villes apprenantes de l'UNESCO, développé depuis 2013 : https://www.uil.unesco.org/fr/learning-cities

⁷ Pham, T. G. (2022). Territoires apprenants. Une approche renouvelée de la construction des compétences sur le territoire, La Librairie des Territoires, 207 p. https://bit.ly/3hhTWnR

Nous recommandons qu'une politique appuie l'adoption d'un cadre national de qualification pour reconnaître, comparer et soutenir le développement des compétences au Québec⁸ et qu'elle lui associe une plateforme numérique nationale d'attestation des acquis développés dans le milieu scolaire et en dehors du système scolaire (c'est-à-dire, dans des contextes non formels ou informels).

La reconnaissance de tous les apprentissages

Nous apprenons de multiples façons et dans différents contextes, souvent hors du milieu scolaire et en marge des contextes formels d'apprentissage (par exemple, dans le cadre de formations faites en milieu de travail ou encore lors d'activités bénévoles ou sportives). Les compétences qui sont acquises dans le cadre d'apprentissages non formel et informel représentent des atouts pour les personnes et pour la société.

À l'heure actuelle, il y a de nombreux services de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) qui permettent aux personnes de se faire reconnaître des acquis scolaires pour intégrer un programme de formation ou obtenir un diplôme. Un système national de reconnaissance des acquis et des compétences pour les apprentissages non formel et informel serait complémentaire. Le développement des microtitres de compétences – appelées aussi microattestations ou microcertifications – et l'univers des badges numériques sont venus modifier le paysage de la formation : ils offrent de nouvelles manières de reconnaître les acquis expérientiels et l'ensemble des compétences acquises par les individus.

La qualité des formations et des attestations, peu importe le type d'attestations (badges numériques, diplômes, etc.), doit être une préoccupation. De même, la dimension volontaire est centrale pour respecter l'autonomie des personnes et des organisations ainsi que les approches développées par ces dernières. Ce ne sont pas tous les apprentissages qui doivent être badgés ou certifiés.



⁸ Nous reprenons ici le titre du dernier avis du Conseil supérieur de l'éducation : Conseil supérieur de l'éducation (2024). Un cadre national de qualification pour reconnaître, comparer et soutenir le développement des compétences au Québec, Québec, Le Conseil, 92 p.

Nous recommandons qu'une politique accorde une place centrale à des mesures de conciliation entre les études, le travail et la vie personnelle afin de favoriser l'accès à l'éducation des adultes, particulièrement des femmes, et le bien-être des apprenantes et des apprenants.

Un accès élargi à l'éducation par des stratégies de conciliation études-travail et vie personnelle

Le manque de conciliation entre les études, le travail et la vie personnelle, appelée aussi conciliation famille-travail-études⁹, a des impacts sur la participation des adultes à des activités d'apprentissage et de formation, de même que sur la réussite et la persévérance scolaire. Le manque de conciliation a également des effets sur la santé et le bien-être des élèves. La notion de vie personnelle permet de prendre en compte l'ensemble des responsabilités, des obligations, des réalités et des besoins personnels qui peuvent affecter cette participation, qu'il s'agisse de responsabilités liées à la famille, à la parentalité ou à la proche-aidance, de besoins en lien avec une condition particulière ou une situation de handicap, etc.

Peu d'établissements scolaires et d'enseignement postsecondaire ont une politique officielle en matière de conciliation études-travail et vie personnelle. En dehors du milieu scolaire, les besoins de conciliation sont tout aussi nombreux pour les personnes qui suivent des cours de francisation, des cours d'alphabétisation, de la formation en milieu de travail, etc.



⁹ ICÉA (2023). Conciliation famille-travail-études : un enjeu sociétal qui requiert des solutions collectives. https://icea.qc.ca/fr/actualites/conciliation-famille-travail-603%A9tudes-un-enjeu-soci%C3%A9tal-qui-requiert-des-solutions

Nous recommandons qu'une politique énonce clairement le statut de bien public et de bien commun de l'éducation des adultes. Cet engagement renouvelé se traduira par l'adoption de mesures spécifiques comme la diffusion libre des données gouvernementales produites sur l'éducation des adultes, dans la perspective des données ouvertes, et le soutien à la production et à la diffusion de ressources éducatives libres (REL) en éducation des adultes.

Un statut renforcé de bien public et de bien commun pour l'éducation des adultes

Il importe de prendre soin de l'écosystème public en éducation des adultes qui inclut une grande diversité de lieux de formation, de milieux d'apprentissage et d'approches, des bibliothèques publiques aux centres d'éducation des adultes. L'idée n'est pas de chercher à concurrencer le réseau privé, mais de renforcer et de développer le réseau public. Pour ce faire, la création de données ouvertes gouvernementales sur l'éducation des adultes contribuerait à renforcer le bien commun. Les données ouvertes sont des données brutes et structurées accessibles sous forme de fichiers numériques. Elles peuvent être librement partagées, utilisées et mises à profit par quiconque, sans restriction. L'accès aux données gouvernementales est souvent difficile et parfois associé à des coûts. Or, cet accès est fondamental pour mener des recherches, documenter des situations particulières, encourager l'innovation, etc. Rappelons que l'État québécois a d'ailleurs pris des engagements en matière de données ouvertes10.

Il serait également important de développer davantage de ressources éducatives libres (REL). Selon l'UNESCO, les ressources éducatives libres sont des matériels d'enseignement, d'apprentissage ou de recherche sur différents supports qui relèvent du domaine public ou qui sont publiés avec une licence de propriété intellectuelle permettant leur utilisation, adaptation, modification et distribution à titre gratuit¹¹. Les REL contribuent à démocratiser les savoirs et l'éducation, à accroître l'accessibilité aux études et aux formations, à favoriser les collaborations et la mise en commun des ressources et des expertises (réduction des coûts) ainsi qu'à améliorer et à enrichir en continu le matériel pédagogique servant à l'enseignement et à l'apprentissage.



¹⁰ Voir: https://www.quebec.ca/gouvernement/gouvernement-ouvert/donneesouvertes/a-propos

¹¹ Voir: https://www.unesco.org/fr/open-educational-resources

Nous recommandons, pour favoriser sa mise en œuvre, qu'une politique :

Des conditions réunies pour la mise en œuvre de la future politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue

La mise en œuvre efficace d'une politique d'éducation des adultes et de formation continue repose sur plusieurs conditions essentielles. Tout d'abord, il est impératif de garantir des ressources humaines et financières suffisantes pour soutenir les initiatives et les programmes déployés dans ce cadre. Ces ressources doivent permettre de répondre aux besoins diversifiés des personnes apprenantes ainsi que des organisations œuvrant en éducation des adultes. Ensuite, des mesures doivent être mises en place pour favoriser l'appropriation de la politique par tous les acteurs concernés, qu'il s'agisse des organisations ou des établissements, des formatrices et des formateurs ou encore des personnes apprenantes elles-mêmes. Pour assurer le suivi et l'évaluation de la politique, des mécanismes structurés tels qu'un tableau de bord et un rapport annuel doivent être établis afin de mesurer régulièrement les progrès et d'ajuster les actions en fonction des résultats obtenus. Enfin, il est essentiel de produire des données de qualité et de les rendre accessibles sous forme de données ouvertes. Cela permettra non seulement de renforcer la transparence, mais aussi de faciliter la prise de décisions éclairées et de soutenir une amélioration continue de l'éducation des adultes. Ces éléments réunis créeront les conditions nécessaires pour garantir la réussite et la durabilité de la politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue.



S'accompagne d'un plan de financement de ses engagements et qui, en particulier, se donne des moyens de soutenir financièrement les parcours d'apprentissage des adultes:



Soutienne le développement continu des professionnelles et professionnels œuvrant en éducation des adultes dans tous les lieux et les milieux (éducateurstrices, conseillers ères, gestionnaires, etc.);



Réalise une campagne d'appropriation des orientations et des mesures proposées auprès de toutes les parties prenantes de l'éducation des adultes;



Rende disponible un tableau
de bord et un rapport annuel
de l'avancement des orientations
et des mesures proposées et, à
ce titre, détermine les moyens
par lesquels seront produites des
données de qualité et pertinentes
accessibles publiquement selon
le mode des données ouvertes:



Mette en place **un comité de suivi** de la mise en œuvre de la politique comprenant les ministères et les agences gouvernementales concernées, de même que les parties prenantes de l'éducation des adultes.

Le moment est venu de repenser et de renforcer notre engagement collectif envers l'éducation des adultes au Québec. Notre avant-projet est plus qu'un ensemble de recommandations. C'est un appel à bâtir une société véritablement apprenante, une société où chaque personne, quelle que soit sa situation, peut apprendre tout au long de sa vie.

Devant les transformations rapides et les défis complexes – qu'ils soient environnementaux, technologiques ou sociaux – nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre. Les compétences et les connaissances qui étaient suffisantes hier ne le sont plus aujourd'hui. L'éducation des adultes doit donc être au cœur de notre réponse collective à ces défis et aux enjeux qu'ils soulèvent. C'est un impératif non seulement pour répondre aux besoins individuels, mais aussi pour renforcer le tissu social et économique du Québec et assurer sa place dans un monde où les pays se démarquent en fonction des connaissances et des compétences de leur population.

Ces éléments d'une politique d'éducation des adultes et de formation continue que nous proposons ne sont pas une simple réponse aux enjeux actuels : ils contribuent à une vision pour l'avenir. Une vision où l'éducation des adultes et l'apprentissage tout au long de la vie deviennent un bien public et un bien commun, où l'accès à l'éducation et à l'apprentissage est un droit pour toutes les personnes, peu importe leur âge, leur sexe, leur genre, leur origine, leur condition sociale ou leur parcours de vie.

Nous avons l'occasion de mettre en œuvre une politique ambitieuse mobilisant tous les acteurs, des institutions publiques aux organismes communautaires en passant par les municipalités et les entreprises qui offrent de la formation en milieu de travail. Nous pouvons créer un écosystème d'apprentissage diversifié, innovant et résilient, capable de répondre aux besoins actuels et futurs d'une société véritablement apprenante.



Liste des recommandations



Nous recommandons au gouvernement d'adopter une politique d'éducation des adultes et de formation continue reposant sur **les principes** suivants :

Approche intersectorielle et interministérielle

Promouvoir une collaboration entre plusieurs secteurs et ministères pour répondre aux enjeux complexes de l'éducation des adultes.

Apprentissage tout au long de la vie

Encourager l'accès continue à des occasions d'apprendre, d'acquérir des compétences et de les mettre à jour dans un monde en constante évolution.

Vision du bien public et du bien commun

Positionner l'éducation des adultes comme un levier de développement collectif, renforçant la cohésion sociale et la démocratie.



Accessibilité et équité

Garantir que toutes les personnes, indépendamment de leur statut socio-économique, de leur origine, de leur sexe, de leur genre, etc., peuvent apprendre et se former tout au long de leur vie.

Autonomie et capacité d'agir

Mettre les besoins des apprenant·e·s adultes au centre des politiques en créant des environnements favorisant leur épanouissement et leur contribution active à la société.

Vivre-ensemble et développement durable

Intégrer les principes du vivre-ensemble et du développement durable, afin de bâtir une société résiliente face aux défis sociaux et environnementaux.



Nous recommandons au gouvernement de développer une politique d'éducation des adultes et de formation continue qui tienne compte de la diversité des réalités géographiques, générationnelles et des besoins éducatifs spécifiques des populations. Cette politique doit prioriser les groupes en situation de vulnérabilité ou à risque d'exclusion, en intégrant les réalités suivantes :

Réalités géographiques

Régionales, rurales, urbaines et nordiques (y compris les communautés conventionnées et non conventionnées).

Réalités générationnelles

Les manières d'apprendre et les besoins évoluent selon les générations. Une politique doit répondre aux besoins d'apprentissage différenciés selon les générations : les jeunes adultes, les adultes au cœur de leur vie active, ceux qui ont de multiples responsabilités familiales, les adultes à l'aube de la retraite ou retraités, les personnes ainées, etc.

Les besoins spécifiques de différentes populations et de groupes vulnérables

Porter une attention particulière aux personnes peu alphabétisées, aux personnes exclues du virage numérique, aux personnes immigrantes, aux personnes handicapées ou en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, aux personnes en situation de pauvreté, incarcérées, aux populations nordiques et rurales, aux membres des Premières Nations, aux jeunes adultes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF), dont ceux encadrés par la DPJ, etc.

Cette politique devra garantir l'accès équitable à l'éducation pour tous les adultes, tout en visant l'autonomie et la participation active de chacun à la société québécoise.

Nous recommandons au gouvernement d'élaborer une politique d'éducation des adultes et de formation continue qui réponde aux demandes croissantes de connaissances et de compétences dans le contexte des défis actuels. Cette politique doit permettre aux adultes de développer des compétences essentielles pour vivre, s'épanouir et s'adapter dans un monde en constante évolution.

Une politique en phase avec les enjeux d'apprentissage d'une société apprenante doit mettre en place les conditions pour que toute personne acquière les connaissances et développe des compétences utiles à la vie, dans les domaines suivants :

- 1. L'éducation financière et à la consommation;
- 2. L'éducation aux médias et à l'information :
- 3. L'éducation à la citoyenneté et à la paix ;
- 4. L'éducation à la pensée critique et à la citoyenneté numérique ;
- 5. L'éducation au vivre-ensemble;
- 6. L'éducation à la santé physique et mentale;
- 7. L'éducation à l'environnement, au développement durable et aux changements climatiques ;
- 8. L'éducation au numérique et à l'intelligence artificielle;
- L'éducation à diverses responsabilités familiales, comme le rôle parental, la proche-aidance, etc.;
- 10. Etc.

En outre, la maîtrise des compétences de base (littératie, numératie, compétences numériques) doit être assurée pour tous les adultes. Cette politique doit ainsi préparer les adultes à affronter les défis technologiques, économiques et climatiques de notre époque en leur fournissant les outils nécessaires à leur épanouissement personnel, professionnel et citoyen.





Nous recommandons au gouvernement d'adopter une politique qui mobilise l'ensemble des lieux et des milieux d'apprentissage ainsi que des approches qui font partie de l'écosystème de l'éducation des adultes et de la formation continue afin de répondre aux enjeux et défis contemporains d'apprentissage des adultes.

Cette politique doit reconnaître les contributions complémentaires du réseau public (centres d'éducation des adultes, centres de formation professionnelle, cégeps, universités, etc.), du milieu syndical, communautaire et associatif (alphabétisation, éducation populaire, soutien à l'obtention d'un DES ou d'une formation professionnelle, développement de l'employabilité, défense de droits, environnement, etc.), de l'économie sociale (insertion, francisation, etc.), des institutions culturelles (bibliothèques, musées, etc.), des tiers lieux (Fab Labs, médialabs, espaces de cotravail, etc.), des entreprises (formation en milieu de travail), etc. En renforçant ces collaborations, la politique pourra mieux répondre aux besoins d'apprentissage tout au long de la vie et mieux préparer les adultes à faire face aux défis de notre époque.



Nous recommandons au gouvernement de **reconnaître et d'aborder les enjeux et défis contemporains essentiels** à une politique d'éducation des adultes et de formation continue ambitieuse et inclusive. Ces défis incluent de :

REPENSER LA GOUVERNANCE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

Gouvernance globale et partagée

Mettre en place des mécanismes assurant une réponse coordonnée aux besoins d'apprentissage des adultes et sollicitant les parties prenantes concernées à tous les niveaux.

CLARIFIER LE RÔLE DE CERTAINS ACTEURS

Rôle de l'État

Renforcer l'engagement de l'État et des municipalités dans l'offre d'éducation des adultes ainsi que dans la coordination de la réponse apportée aux besoins d'apprentissage des adultes.

Rôle du secteur privé

Clarifier et encadrer le rôle du privé dans l'éducation des adultes.

ACCROÎTRE L'ACCÈS, LA PERSÉVÉRANCE ET LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES

Accès à l'éducation

Améliorer l'accès équitable à l'éducation pour tous les adultes.

Gestion des parcours d'apprentissage

Faciliter la gestion des apprentissages tout au long de la vie pour les individus et les organisations.

Reconnaissance des acquis et des compétences

Assurer une reconnaissance complète des compétences, y compris des acquis expérientiels.



SOUTENIR LES ORGANISMES ET LES INDIVIDUS

Financement des organisations et programmes

Garantir un financement à la hauteur des besoins pour les organisations et les programmes.



Assurer aux individus le soutien nécessaire (accompagnement, orientation, soutien financier, psychosocial, etc.).

ENCADRER L'APPORT DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EN ÉDUCATION DES ADULTES

Intelligence artificielle et éthique

Intégrer de manière responsable et prudente (principe de précaution) l'intelligence artificielle, tout en abordant les enjeux éthiques qu'elle soulève (par exemple, les enjeux de propriété intellectuelle, les biais existants, etc.).

Cette politique devra s'appuyer sur ces éléments pour répondre aux besoins d'apprentissage contemporains et préparer la société québécoise à relever les défis de l'avenir.

06

Nous recommandons qu'une politique mette en place une instance interministérielle de coordination de l'éducation des adultes adoptant une approche globale et concertée pour orienter et planifier ce qui se fait en éducation des adultes dans les différents ministères et organismes gouvernementaux.



Nous recommandons qu'une politique reconnaisse l'apport essentiel des municipalités en matière d'éducation et d'apprentissage des adultes et qu'elle soutienne la création de villes apprenantes et le développement de territoires apprenants au Québec.



Nous recommandons qu'une politique appuie l'adoption d'un cadre national de qualification pour reconnaître, comparer et soutenir le développement des compétences au Québec¹² et qu'elle lui associe une plateforme numérique nationale d'attestation des acquis développés dans le milieu scolaire et en dehors du système scolaire (c'est-à-dire, dans des contextes non formels ou informels).

Nous reprenons ici le titre du dernier avis du Conseil supérieur de l'éducation : Conseil supérieur de l'éducation (2024).
Un cadre national de qualification pour reconnaître, comparer et soutenir le développement des compétences au Québec, Québec, Le Conseil, 92 p.



Nous recommandons qu'une politique accorde une place centrale à des mesures de conciliation entre les études, le travail et la vie personnelle afin de favoriser l'accès à l'éducation des adultes, particulièrement des femmes, et le bien-être des apprenantes et des apprenants.



Nous recommandons qu'une politique énonce clairement le statut de bien public et de bien commun de l'éducation des adultes. Cet engagement renouvelé se traduira par l'adoption de mesures spécifiques comme la diffusion libre des données gouvernementales produites sur l'éducation des adultes, dans la perspective des données ouvertes, et le soutien à la production et à la diffusion de ressources éducatives libres (REL) en éducation des adultes.



Nous recommandons, pour favoriser sa mise en œuvre, qu'une politique :

- S'accompagne d'un plan de financement de ses engagements et qui, en particulier, se donne des moyens de soutenir financièrement les parcours d'apprentissage des adultes:
- O2 Soutienne le développement continu des professionnelles et professionnels œuvrant en éducation des adultes dans tous les lieux et les milieux (éducateurs trices, conseillers ères, gestionnaires, etc.);
- Réalise une campagne d'appropriation des orientations et des mesures proposées auprès de toutes les parties prenantes de l'éducation des adultes;
- Rende disponible un tableau de bord et un rapport annuel de l'avancement des orientations et des mesures proposées et, à ce titre, détermine les moyens par lesquels seront produites des données de qualité et pertinentes accessibles publiquement selon le mode des données ouvertes;
- Mette en place un comité de suivi de la mise en œuvre de la politique comprenant les ministères et les agences gouvernementales concernées, de même que les parties prenantes de l'éducation des adultes.



Des questions pour alimenter la réflexion

- Que pensez-vous de cet avant-projet de recommandations?
- 02. Est-ce que vous y décelez des angles morts ? Si oui, lesquels ?
- 03. À quoi faut-il faire attention dans la mise en place des dispositifs recommandés ?

Pour toute information ou pour nous faire parvenir vos réponses à ces questions ainsi que vos commentaires, écrivez-vous à l'adresse suivante : politique@icea.qc.ca

Pour aller plus loin

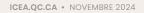
Travaux récents de l'ICÉA

Dignard, H. (2017). Revendications historiques pour une politique globale en éducation des adultes. *Apprendre + Agir*. https://icea-apprendreagir.ca/revendications-historiques-pour-une-politique-globale-en-education-des-adultes/

ICÉA (2022). Compte rendu du webinaire du 2 mai 2022 « Vers une nouvelle politique gouvernementale d'éducation des adultes ». https://icea.qc.ca/fr/actualites/compte-rendu-du-webinaire-du-2-mai-2022-vers-une-nouvelle-politique-gouver-nementale-d

ICÉA (2019). Pour une politique globale d'éducation des adultes. Document d'orientation de l'ICÉA en faveur de l'adoption par le gouvernement du Québec d'une nouvelle politique d'éducation des adultes. <a href="https://icea.qc.ca/sites/icea.qc.

ICÉA (2008). Déclaration de l'ICÉA sur l'élargissement de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue. http://bv.cdeacf.ca/EA_PDF/126748.pdf







5000 d'Iberville, bureau 304, Montréal (Québec) H2H 2S6 www.icea.qc.ca | 514 948-2044